

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Hérault



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2023 - 73**

**Objet :**

**Approbation du PV du CM du 30 novembre 2023**

Date de la convocation : 14/12/2023  
 Nombre de conseillers en exercice : 18  
 Nombre de présents : 15  
 Nombre de votants : 17

Votes	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

**L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un décembre à dix-huit heures quinze,** le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

**Etaient présents :** ALVERGNE Brice, BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BOURBOUJAS Françoise, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, MANDON Éric, MARY Julien, OULLIE Laurent, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, VALERO Fanny, CLAVEL Inès, ORTUNO Thierry,

**Etaient absents excusés :** BONNET Cendrine (donne pouvoir à DESCAMPS Danièle) ; CORIA Mathieu (donne pouvoir à MANDON Éric) ;

**Absents :** REKKAB Claude

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 novembre et demande s'il y a des remarques.

**Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VALIDE** le procès-verbal.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, le 21 décembre 2023

Le Maire  
Thibaut BARRAL

